

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 16 (1878)

**Heft:** 35 [i.e. 36]

**Artikel:** La mare de bouillon : [suite]

**Autor:** Laurence, J.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184837>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ye sooo son paquiet dé Grièchebaque, dè l'A dè veingt centimes, et son brûlôt, que s'è met à courà ein fiaiseint à botzon avoué su l'onglio dé son pâodzo et ein socclieint dein la canula, kâ l'avâi rontu lo fétu et l'avâi bin étâ d'obedzi d'ein mettrè iena. Après cein, vaissè su sa man 'na pipâ dè tabâ que tam-pounè avoué lo pâodzo dein lo chetse-moqua, refourè lo paquiet dein la catsetta dè son pantet dè veste et sooo dè son bosson lo brequet, la pierra et lo tserpi.

Quand l'a dégrussi on bocon dè tserpi gros coumeint 'na pice dè duès centimes, lo met su la pierra et hardi! lo vouaïquie à battrè fû. Ma fai ne sé pas se lo brequet étai use et se l'avâi fauta dè rasseri, se la pierra étai crouïe à bin se lo tserpi étai mou; mâ tantiâ que l'avâi bio s'è bregandâ, cein soupliâvè, mâ cein ne pregnâi pas. Fasâi prô épeluës, l'avâi bio remouâ lo tserpi, lo verî, lo tserpena, soccliâ dessus à l'avi que tapavè, sécaorè la man et lo bré po férè dè l'ouïra po que cein s'allumâi, rein! n'iavâi pas méche et lo gaillâ briquetâvè adé quand bin l'avâi lo bet dâi dâi tot eintanâ.

Lo trein allâvè arrevâ à Fribor et lo lulu battâi fû du la Converchon. Adon on bravo hommo que s'è trovâvè chetâ drâi devant li, ein eut pedî. Ye sooo on allumetta, la frottè su sa cousse et la baillè allumâi à noutron pipatson.

— Teni, que lái fâ, vouaïquie dâo fû.

L'autro, sein pi lo vouaïti, ne vollie pas que sâi de que n'ein poivè rein férè et l'ai repond :

— Oh! grand maci, y'ein é.

Et lo revouaite-lé mé à tapâ, soccliâ et sécaorè lo bré.

*La soif.* — Tout le monde, en ce moment, est à la recherche du meilleur moyen de se désaltérer, et de se mettre en garde contre la chaleur.

On croit généralement, en passant en revue la grande variété des boissons connues dont on dispose, qu'on n'a que l'embarras du choix. Erreur. Les boissons qui désaltèrent réellement sont peu nombreuses et l'eau pure vient encore au premier rang ; mais il ne faut pas en abuser, à moins de voir survenir une transpiration excessive ; la plupart du temps, plus on boit pour apaiser sa soif, moins on y réussit et plus on veut boire. Ce n'est donc pas à la quantité, mais à la qualité des liquides qu'il faut avoir recours.

Il est juste de dire aussi que telle personne se désaltérera de suite avec un breuvage qui ne ferait qu'augmenter la soif chez une autre. La bière, par exemple, en boit-on assez dans les grandes villes ? Eh bien ! donnez-en à boire à un individu qui n'en a pas l'habitude, elle ne fera qu'augmenter chez lui le désir de boire.

Et cependant, quelle boisson agréable pour certaines personnes que la bière, lorsqu'elle est fraîche et faite avec soin. Il arrive fréquemment que les médecins la prescrivent en mangeant aux personnes dont la digestion est difficile ; dans ce cas, on prescrit toujours les bières légères. Après le vin, c'est

certainement une des plus salubres et des plus agréables boissons fermentées ; mais elle ne désaltère pas bien. Buvez un verre de bière et, cinq minutes après, vous éprouverez le besoin d'en boire un autre. Les buveurs de bière en absorbent souvent des quantités considérables ; il est, du reste, facile de le voir à leur embonpoint et surtout à la proéminence de leur abdomen.

Le meilleur moyen d'apaiser la soif, au moment des grandes chaleurs, est de prendre un verre d'eau sucrée, d'y jeter une tranche de citron et d'y ajouter un peu de fine champagne ou d'excellent cognac. On peut encore avoir recours au mazagran, boisson qui consiste tout honnêtement en un tiers de café sucré et deux tiers d'eau. Cette boisson, qui désaltère si bien, est à la portée de tout le monde, puisque l'usage du café s'est répandu presque dans les plus humbles chaumières.

### La mare de bouillon.

#### VI

En dépit de ses raisonnements, le malheureux garçon ne pouvait plus supporter les tourments qu'il endurait. Il sortit de l'enclos et marcha quelque temps dans le village, puis, comme s'il n'y prenait pas garde, il passa devant la maison où demeurait sa bien-aimée.

Elle était à sa fenêtre, une mousseline blanche dans ses doigts mignons, mais elle ne coussait pas. Elle rêvait.

Georges lui jeta un regard où se peignait tout son amour, toute son angoisse, puis s'enfuit.

Henriette venait de voir sur son visage que lui aussi avait souffert. La force lui manquait pour le boudier plus longtemps. Tout à l'heure, quand elle avait entendu son appel sans y répondre, elle s'était sentie mourir. Sans doute il lui expliquerait cet inconcevable abandon depuis trois semaines. Elle courut vers l'endroit béni où elle allait le retrouver, elle en était sûre.

Néanmoins elle se promettait de lui faire acheter son pardon.

Mais quand elle l'aperçut s'appuyant au tronc d'un pommier, les jambes chancelantes d'émotion, la pâleur au front, elle courut se jeter dans ses bras.

— Que tu es bonne, mon Henriette !

Et il pensait :

« Pourtant elle me haïra tout à l'heure, et ces beaux yeux, qui me regardent d'une façon si tendre, vont se détourner de moi avec horreur !... »

Un grand frisson le secoua sous cette poitrine palpitante qui s'appuyait sur son cœur.

— Oh ! tu souffres, tu es malade, mon Georges ! s'écria-t-elle. Je n'ai pas besoin d'explications pour savoir maintenant ce qui t'a retenu loin de moi... et je t'accuse !... c'est que, vois-tu, des méchants me mentaient, m'affirmaient que tu travaillais aux champs comme d'habitude. A partir d'aujourd'hui, je ne croirai plus personne que toi, entends-tu, mon Georges ?

Le malheureux la pressa follement dans ses bras. « Et il est impossible qu'elle ne me haisse pas bientôt », se répétait-il en lui-même.

A cette pensée, ses grands beaux yeux noirs se remplirent de larmes.

— Tu pleures, dit-elle, et pourtant me voici. Serions-nous menacés d'une longue séparation ? Oh ! je t'en prie, parle, ne comprends-tu pas mon angoisse ?

Plus elle se montrait bonne et tendre, moins le pauvre amoureux était disposé à faire cet aveu qui devait lui enlever un cœur sans lequel il ne pouvait plus vivre.

— Ecoute, mon Henriette, répondit-il en baisant avec affo-

lement les mains qu'elle lui abandonnait, j'ai un grand chagrin, nous ne nous reverrons plus peut-être.

A son tour, elle faillit s'évanouir.

Ton père t'envoie loin d'ici : Il nous sépare ! dit-elle d'une voix brisée.

— Ce n'est pas cela. Mon père, au contraire, consentirait à notre mariage.

— Eh bien, alors, reprit-elle en redevenant radieuse ?

— Ce serait toi qui n'y consentirais plus.

— Es-tu fou ! Moi ! mais je t'aime, Georges ! mais depuis que tu me fuyais, je mourrais chaque jour !...

— Tu ne m'aimerais pas, pourtant, si j'étais.... par exemple, un criminel.

Cette fois, de belles roses montèrent aux joues de la jeune fille, et son petit rire argentin entr'ouvrit ses lèvres incarnates.

— Ah ! le vilain ? Tu m'as fait une peur ! Est-ce que mon amour a besoin que tu l'éprouves, dis ? Cessez, monsieur, ou je m'enfuis et je vous boude une grande semaine. Allons, demandez-moi pardon tout de suite. Comme si je ne savais pas bien que tu es incapable d'une action mauvaise, que tu es bon, au contraire. Les pauvres du village me l'ont assez appris : tu leur donnes tant de raisons de le dire !

Georges se croyait un courage qu'il était loin de posséder. Devant cette confiance de l'adorable fille, il ne put prendre sur lui de la détramer, et s'abandonna au bonheur de se sentir aimé.

Sa situation avait alors quelque analogie avec celle de ce condamné qui dansait et s'amusait follement dans un bal, sachant qu'il trouverait l'échafaud au sortir de la maison où il s'enivrait de plaisir.

Mais lorsque les amoureux se furent séparés, Georges, — qui avait oublié un moment, — sentit que le remords l'oppressait de nouveau. Non ! il ne tromperait point Henriette ! Lui, criminel, il ne lierait point à son sort cette blanche et pure enfant.

Il se retrouva courageux quand il rentra chez son père, et pour ne plus faiblir, il écrivit le récit exact de ce qui s'était passé durant cette douloureuse nuit depuis laquelle son rival avait disparu du village.

Puis, au lieu de l'adresser à Henriette, il épia un moment favorable pour glisser sa lettre dans les mains de M<sup>e</sup> Pilon.

La lecture de cette lettre bouleversa Phrasie qui, sans tarder, prit la plume de ses mains inhabiles et répondit à Georges :

« Malheureux enfant ! Quelle épouvantable révélation ! Jamais ma fille ne sera ta femme. Tout ce que je peux te promettre, c'est que ton secret sera bien gardé !

#### EUPHRASIE PILON.

Maitre Guillaume Moissey était revenu tout joyeux de son voyage à Granville.

— Eh bien ! dit-il le lendemain à son fils, je crois qu'il sera bon de te marier au plus tôt, mon gars ; tu as la mine d'un déterré.

Georges, qui avait reçu le matin la réponse de M<sup>e</sup> Pilon, regarda son père d'un air suppliant.

— J'ai résolu de partir pour le séminaire. Ne me refuse pas ton consentement. Il faut que je sois prêtre.

Maitre Guillaume bondit.

— Prêtre, mon fils unique ! Renoncer à l'espérance d'avoir des petits-enfants qui se transmettraient de génération en génération les biens que j'ai acquis par un dur travail ! Prêtre, toi, Georges, n'espères pas que j'y consente, je te menacerais plutôt de ma malédiction !

« Je suis déjà maudit, hélas ! pensa le malheureux.

Mais comment instruire son père de la vérité sans lui donner un nouveau coup ? Il se contenta donc de répliquer :

— J'aime à en mourir Henriette et comme je ne peux pas l'épouser, je dois chercher le courage de vivre en embrassant l'état religieux.

— Pourquoi ne peux-tu pas l'épouser, puisque je consens à votre mariage ?

— Elle ne veut pas de moi, ou du moins sa mère me la refuse.

— Les mijaurées ! Et pourquoi ? leur motif ? Georges ne répondit pas.

Maitre Guillaume, qui ne tenait pas, du reste, à avoir l'explication d'un tel refus, s'écria bientôt :

— Il faut te venger en te mariant à celle que je te destine, une charmante fille à qui l'on donnera dix milles écus de dot.

— Je ne me marierai jamais.

— Sornettes ! Ça changera dès que tu auras vu ma bru espérée, aussi jolie qu'Henriette, sans contredit, et qui n'est pas une « sans le sou » comme la fille de Jean Pilon.

Tout cela ne convainquit point Georges, et son père, comprenant qu'il n'aurait pas raison si tôt de lui, le laissa tranquille.

Mais Georges, qui comprenait la nécessité de fuir Henriette pour ne pas succomber à la tentation de la revoir, priait chaque jour maître Guillaume de le laisser partir pour le séminaire.

Celui-ci, à la fin, impatienté, répondit :

— C'est bon, je ne m'opposerai pas davantage à ton désir ; mais, avant de te croire sans pitié pour moi, prêt à abandonner un père qui t'a élevé tendrement, qui a travaillé dur pour t'amasser du bien, tu te prêteras à une dernière épreuve.

— Parlez, mon père.

— J'exige que tu voies la personne que j'aurais voulu te donner pour femme.

— Oh ! mon père, épargnez-moi ! épargnez surtout à cette fille un affront...

Il l'interrompit.

— C'est ma condition. Je ne pense pas pouvoir me résoudre à te perdre, et je n'ai plus que cette chance de te garder.

— Je suis désespéré de vous chagriner. Croyez, pourtant, que rien ne me fera changer de résolution.

(A suivre.)

Nous venons d'avoir sous les yeux la déclaration suivante délivrée à un de nos compatriotes qui doit se rendre prochainement en Amérique, dans le but de s'y établir. Il va sans dire que nous supprimons les noms propres :

« La Municipalité de \*\*\*\*, canton de Vaud, déclare que le citoyen \*\*\* est un homme de bonnes mœurs et que sa conduite n'a jamais donné lieu, d'après notre connaissance, à des motifs irréprochables pendant son séjour dans notre commune. »

Un Parisien se promenait avec deux Genevois sur le pont des Bergues. Ces derniers parlaient du Rhône, dont les eaux se trouvaient très hautes à ce moment-là.

— Mais qu'appellez-vous donc le Rhône ? fit le Parisien.

— Hélas ! c'est tout simplement le fleuve qui passe sous ces ponts.

— Vraiment !... A Paris, nous appelons cela la Seine.

Un étranger, muni d'une longue-vue et assis sur la promenade de Montbenon, interrogé depuis longtemps l'horizon, cherchait, se retournait et paraissait fort contrarié.

— Permettez-moi de vous demander ce que vous cherchez, monsieur, je pourrai peut-être vous renseigner, lui dit un promeneur.

— Eh bien ! je cherche le Righi,... impossible de l'apercevoir.